

# AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

## PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

Par délibération n°2023\_12\_D15 en date du 20 décembre 2023, le projet de modification simplifié du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Talmont-Saint-Hilaire est mis à la disposition du public

Le dossier est mis à disposition du public et un registre permettant de recueillir les observations du public sera ouvert, pendant une période d'un mois à compter du 09 janvier 2024 jusqu'au 9 février 2024. Le dossier papier comprendra les pièces suivantes :

- L'arrêté de prescription de la procédure
- L'avis de la Mrae
- Une note de présentation et les éléments modifiés du PLU
- Les avis des personnes publiques associées
- Un registre de concertation

Pendant cette période le dossier pourra être consulté en Mairie de Talmont-Saint-Hilaire (3 Rue de L'Hôtel de Ville, 85440 Talmont-Saint-Hilaire) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site de Vendée Grand Littoral : [www.vendeegrandlittoral.fr/plan-local-durbanisme](http://www.vendeegrandlittoral.fr/plan-local-durbanisme).

Les observations pourront être consignées sur le registre déposé en Mairie ou par courriel à l'adresse : [modification-plu-participationdupublic@vendeegrandlittoral.fr](mailto:modification-plu-participationdupublic@vendeegrandlittoral.fr)

A l'issue de la mise à disposition, le Président de l'établissement public en présentera le bilan devant l'organe délibérant de l'établissement public, qui en délibèrera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée